

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 12 AOÛT 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mercredi 12 août 2020 à 15h45 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillères Mireille Decelles et Carmen Lepage et les conseillers Michel Chouinard, Pierre Gravel, et Jean-Pierre Allard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 9h00.

2020-08-14
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Chouinard
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Projet RIRL - Ponceau VI-05 – Vieille Route 11
- 3) Rencontre avec le MTQ - Centre de services de Mont-Laurier
- 4) Levée de la séance

Adoptée

2020-08-15

2. PROJET RIRL – PONCEAU VI-05 – VIEILLE ROUTE 11

Il est proposé par Michel Chouinard
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et d'adopter à l'unanimité :

Que la Municipalité demande au CS de Mont-Laurier de signifier au personnel de la direction générale des programmes d'aide aux municipalités, aux entreprises et aux individus du Ministère des Transports, que le chemin de la Vieille Route 11 est une voie de contournement nécessaire pour le CS de Mont-Laurier lors d'accident obligeant la fermeture du tronçon de la Route 117 à la hauteur du territoire de Lac-Saguay, et ce, de façon récurrente.

Adoptée

2020-08-16

3. RENCONTRE AVEC LE MTQ – CENTRE DE SERVICES DE MONT-LAURIER

Il est proposé par Michel Chouinard
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et d'adopter à l'unanimité :

Que, suite à la rencontre avec les responsables du Centre de services de Mont-Laurier, le document ayant servi pour la rencontre soit déposé et que les points suivants soient retenus comme prioritaires :

- Bande d'évitement à l'intersection du chemin du Lac-Allard et de la Route 117
- Travaux jugés nécessaires sur le pont du chemin de la Presqu'île

Et que tous les autres points qui ont fait l'objet de la rencontre soient pris en considération et qu'une communication constante soit établie entre la Municipalité et le Centre de services de Mont-Laurier dans la résolution des différents travaux.

Adoptée

2020-08-17

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Chouinard
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 15h55

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse